



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**CORONAVIRUS**

Montpellier, le 18 mai 2021

### **Adaptation des mesures relatives au port du masque dans le département de l'Hérault à compter du mercredi 19 mai**

Dans la continuité du plan progressif de levées des mesures de restriction, et compte tenu d'une situation sanitaire qui s'améliore dans le département, le préfet de l'Hérault a pris les mesures suivantes par arrêté préfectoral :

► **Adaptation de l'obligation du port du masque** : à compter du mercredi 19 mai le port du masque **restera obligatoire dans tous les espaces urbanisés**. Le port du masque deviendra facultatif dans les parties non urbanisées des communes si les conditions suivantes sont réunies : faible densité humaine et respect de la distanciation sociale.

► **Nota : le port du masque restera obligatoire au sein de tous les établissements recevant du public (ERP) ;**

► Pour rappel, l'obligation du port du masque ne s'impose pas :

- Aux personnes en situation de handicap justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
- Aux personnes pratiquant des activités physiques ou sportives pédestres et/ou cyclistes, dès lors que celles-ci sont exercées dans des lieux à faible densité de population, à condition de respecter les distanciations sociales.

**La diminution des indicateurs épidémiques dans le département doit s'accompagner d'une prudence renforcée pour garantir les conditions d'un déconfinement progressif. Le premier réflexe qui s'impose à tous est celui de maintenir la vigilance et les gestes barrières.**

Retrouvez l'arrêté sur le site des services de l'Etat :

<https://www.herault.gouv.fr/content/download/38640/254416/file/2021-05-18-69%20Recueil%20sp%C3%A9cial%20n%C2%B069%20du%2018%20mai%202021.pdf>

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2